

Limoges démilitarisée

LE 4 AVRIL 1871, la Commune de Limoges dure une seule journée. Elle faisait suite à la guerre contre la Prusse en 1870, lamentablement perdue par Napoléon III. Cela a provoqué une explosion de révoltes des pauvres de France contre tous les pouvoirs, corrompus par essence. Les gros et riches bourgeois limougeauds ont été si épouvantés par cette révolution d'un jour, qu'ils ont chopé le virus *CoCa* (= de la *CO*nstructions de *CA*sernes). Ces lieux enferment des soldats (qui font le mur ?), c'est à dire des criminels payés pour terroriser et tirer dans le tas, sur les travailleurs démunis et désarmés de tous les pays.

L'herbe des terres peu fertiles du Limousin facilite l'élevage des chevaux, donc le stockage du fourrage, stratégiquement indispensable pour nourrir la cavalerie révolutionnaire dès 1789.

Le dictateur belliciste corse a bien vite remis en selle les ensoutanés, tout en privilégiant divers usages privés de bénédictités dans les bâtiments dont le clergé avait été expulsé. Son descendant par l'escalier, Napoléon III, peureux parkinsonien après son putsch du 2 décembre 1851 (où l'armée assassina l'élite du barreau républicain limougeaud, dont ses jeunes et brillants ténors Denis Gaston Dussoubs et Louis Charpentier de Belcourt), a fait établir un état-major à Limoges, afin que culottes de peaux et képis dorés à feuille d'acanthé préparent leur déculottée de professionnels du crime à Sedan (1871). Convertis par le roi de Prusse à l'armée de conscription, les généraux revanchards, caressant, sous la III^e République, les plus noirs desseins colonialistes, manquent cruellement de logis pour se mettre à l'abri des intempéries. Ils croient encore que la force c'est le cheval, alors que le CV (cheval vapeur) l'a remplacé depuis les réseaux ferrés des années 1850. Ils nient l'évidence des boucheries accumulées par canons et mitraillettes, sources de l'immonde fortune des dynasties de profiteurs de guerre, telles celles d'Alfred Krupp, de Benjamin Hotchkiss, etc.

‡ **1833**, le couvent de la Providence est cédé aux traîneurs de sabres, comme casernement des vétérans de la Restauration Louis-Philipparde. Vers 1900, il abrite la 12^e section des commis et ouvriers militaires d'administration. En 1922, les conséquences de la Première grande tuerie mondiale, y imposent un Centre de rééducation de l'Office national des mutilés.

‡ **1857**, la Révolution déloge les sœurs de la Visitation, et utilise les bâtiments pour une série d'usages : prison, tribunal, loge maçonnique, bibliothèque et même pépinière dans la cour commune. Sous Napoléon III s'y installe un bataillon de grenadiers et un de voltigeurs. Le 78^e régiment d'infanterie stationne ensuite de 1875 à 1914. En 1949, ce casernement puant les pieds fut classé monument historique par un préfet nostalgique de Camembert. Les bureaux de la 43^e Division militaire s'y trouvaient. Actuellement, 11, rue

François Chénieux siège le Conseil départemental de la Haute-Vienne. Sa majorité de gauche peine assumer ses missions sociales.

‡ **1871**, le quartier du Séminaire, qui fut avant la Révolution un lieu où se formaient les futurs ensoutanés, abrite le 4^e régiment de cuirassiers, dont le colonel, qui avait su échapper aux dernières charges pour l'honneur à Reichoffen (1870), n'évita pas les insolentes balles parisiennes des communards. Puis le 20^e Dragon s'empara des locaux, sans la moindre confession. Il s'agrandit d'un « petit quartier », où se trouvent en 1881, une infirmerie vétérinaire, un grand abreuvoir et le « bain des chevaux ». Situé 4, rue du Pont Saint-Martial, derrière la Mairie en descendant vers la Vienne, c'était devenu le centre de sélection n° 4 de la chair à canon pour toute la IV^e Région militaire (Sud-Ouest). Les fameux « trois jours » réduits souvent à un seul, s'y tenaient pour les conscrits depuis 1966. En 1997, le bureau de recrutement des professionnels du crime (CIRFA) squatte à Limoges, au 2, boulevard Carnot. Il n'accepte pas les femmes de plus de 30 ans ou de taille inférieure à 1,50 m, qui auraient pu être alléchées par une solde de l'ordre de 2 400 €/mois, une retraite à 54 ans et un bâton de maréchal dans leur sac à main. Ce centre a bien du mal à racoler, malgré la misère générale. D'où leur présence avec un stand lors de la *gay pride* sur la place de la République !

‡ **1872**, un décret daté du 12 août affecte au ministère de la Guerre la maison centrale de détention dans la caserne des Bénédictins. Elle est conçue pour y loger : « 2 013 hommes, 18 chevaux... tous les accessoires nécessaires à un régiment d'infanterie de 4 bataillons [soit ici de 500 troufions], avec les ateliers et magasins. » Sans oublier la prison militaire pour les consciences insoumises qui refusent le port des armes en toutes circonstances. La Ville l'exproprie en 1930, pour cause d'insalubrité. Le rase entre 1936 et 1950, pour tracer la pénétrante avenue Jean Gagnant. Les pierres servent à édifier le stade de Beaublanc. Au 16, avenue Jean Gagnant, subsiste une école pour handicapés, dite de réinsertion professionnelle, baptisée Féret-du-Longbois (1860-1921, polytechnicien, rapporteur et vérificateur de comptes). Elle gère 212 stagiaires pour l'Office national des anciens combattus & victimes de guerre.

‡ **1874**, des terrains sont déclarés d'inutilité publique faubourg Montjovis, afin d'édifier la caserne Beaublanc. Elle est affectée successivement au 12^e escadron du Train des Équipages, puis à l'Établissement régional du matériel, à la direction des services de santé, à celle du Génie, au commissariat central des armées et, enfin, jusqu'en 2009, au centre de formation de la préparation militaire (traduire : à l'apprentissage des techniques pour assassiner des êtres humains).

‡ **1875-1879**, l'armée fait construire par des maîtres maçons d'énormes murs de soutènement, en creusant dans

la colline côté Nord rue d'Argenton, et en comblant du côté Sud rue Louis Charpentier de Belcourt. Un plateau de 4 ha est nivelé pour les cavaliers du quartier du Crucifix, dont l'entrée se trouve place Marceau (d'où ce nom qui lui sera donné après la loi de 1905, pour respecter un vernis de laïcité). Le 17^e Régiment de chasseurs y ronfle dans les dortoirs jusqu'en 1888, puis le 21^e Régiment de Chasseurs, qui s'illustre dans la répression des grandes grèves d'avril 1905. Il fut suivi par le 20^e Dragon. Enfin, le 15^e Régiment du Train désertera les lieux en 2009.

‡ **1880**, l'hôtel de prestige de la région militaire, dit des généraux limogés depuis 1914, est bâti place Jourdan, à l'emplacement de l'ancienne abbaye des disciples disparus de Saint-Martin des Feuillants. Totalement vacant depuis 2009, quand, finalement, vient l'occuper en 2023 un espace de "co-working" du trust bordelais *Hemera* (divinité grecque incarnant la lumière) avec plusieurs restaurants et cafés, ce qui vise probablement à humaniser l'esclavage à l'ère digitale.

‡ **1884** est l'année de réception de l'ouvrage destiné à la caserne Beaupuy, affectée à des régiments d'infanterie. En 1917, y fut réquisitionné pour l'armée américaine le terrain qui jouxte le faubourg Montjovis (d'où le nom de la rue de New-York). Les bâtiments décrépis sont remplacés par des logements réservés aux officiers, une obligation pour respecter l'apartheid kaki.

‡ **14-18**, la caserne Jourdan, construite juste avant la Première guerre mondiale, est affectée à un groupe de cyclistes militaires, augurant les émules limousines de Raymond Poulidor. Puis l'armée pédalant dans la semoule dissout cette unité d'élite en 1929. Elle affecte l'édifice à la gendarmerie. Il est détruit pour faire place à des logements de fonction pour couples de pandores.

‡ **1935**, le service des archives médicales et hospitalières des armées s'installe dans les locaux de l'ancienne usine de chaussures Monteux, 23, rue de Châteauroux. Il emploie 49 archivistes et recense toutes les pathologies en lien avec l'assassinat de ses semblables.

‡ **1941**, la base aérienne 274 installe ses entrepôts (dont un hangar de 5 000 m²), 22, rue de Romanet, à côté de l'ex-aérodrome de Feytiat. La fermeture décrétée en 1997, marque la fin à Limoges des puants gazeurs largueurs de bombes et pollueurs de l'air. En 2007, d'un trait de plume, la Ville transforme les 194 ha en une zone industrielle.

‡ **1955**, la caserne des Tuilières a été édiflée rue Victor Thuillat pour la gendarmerie. Elle se repère facilement de nos jours par une antenne 5 G, très haute et inesthétique, qui propage en site urbain dense une très importante et dangereuse pollution électromagnétique.

‡ **2009**, apprenant que le Groupe limousin de l'Union pacifiste (section française de l'Internationale des résistants à la guerre) vient s'installer à Limoges, Nicolas Sarkozy, alors chef suprême des armées pas encore convaincu de corruption, décrète les mutations des 1 000 militaires en

garnison dans la Rome du socialisme. Il les a saupoudrés dans des municipalités de son obédience partisane, touillant une cuisine électoraliste à la sauce écœurante d'extrême droite. La municipalité, cornaquée par l'éléphanteau socialiste Alain Rodet depuis 24 ans (1990-2014), se trouve totalement déstabilisée par toutes ces casernes à tenter de convertir en activités socialement utiles, ainsi que par l'effondrement du marché immobilier. Le 4 avril 2014, surfant sur les cafouillages du PS, tout en flattant le folle rage des commerçants, un psychiatre aliéniste d'Esquirol, Émile Roger Lombertie, devient maire, et met un terme à un siècle d'édiles rosés.

‡ 2025, est adopté, par ces zélus peu constructeurs et inhospitaliers, un projet d'urbanisme pour l'ancienne caserne Marceau.

Un bâtiment dortoir était déjà affecté à la police municipale, lourdement armée, ce qui l'empêche de courir vite. Devenue la première priorité du budget, avec 83 agents, cherche-t-elle à protéger des scandales sexuels ou autres, l'équipe ultra conservatrice de l'hôtel de ville, qui veut imposer l'uniforme dans les écoles de la République ? En parallèle, s'efforce-t-elle à gonfler la criminalité locale, qui plafonne au faible taux de 5 % des habitants, en dépit des coups malfaisants et inutiles de tous ces bleus ? Le centre de gestion des 50 caméras de vidéosurveillance y est au chaud, car, sait-on jamais si un un jeune Limougeaud serait accusé d'incivilité s'il ne sourie pas quand il est filmé ? Les objets trouvés non suspects s'y retrouvent aussi emmagasinés.

Depuis 2024, l'immeuble symétrique en nombre de chambrées, appelé B25 (pour faire la bombe ?), est aménagé partiellement en un tiers-lieu collaboratif, sans aucun accès direct sur la rue Théodore Bac.

Le pavillon de l'horloge, ancien garage pétaradant pollué aux métaux lourds par les générations successives de camions militaires, a été autorisé pour des manifestations occasionnelles artistiques ou festives, à la suite de la douce pression du Collectif Marceau, une association dévouée au bien être des habitants.

Le marché en plein air le plus animé de la ville serait déplacé sous les alignements d'arbres à l'intérieur de l'enceinte de l'ex-caserne. Cela rentabilisera-t-il 7 jours sur 7 le stationnement payant de la place Marceau ?

Sur le reste du terrain, sont prévus des logements en accession à la propriété et en location. Mais il faut bien reconnaître que les promoteurs ne se bousculent pas, au vu du nombre grandissant de locaux vacants à Limoges. La ville de 120 000 habitants, se désertifie à cause de l'impressionnant déséquilibre de la pyramide des âges avec 50 % de personnes âgées de + de 60 ans. D'où une perte au rythme actuel de 1 000 habitants par an. Allez Louyat !

René Burget